



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement

Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Correspondance : 13 Bis Rue du Maréchal Lyautey 95620 PARMAN

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0033607688674 Tel : 0134733685

Machine Outils d'occasion proposée à la vente :

1 Tour Parallèle ERNAULT SOMUA Type Cholet 350

Provenance d'un lycée technique

- Diamètre sur le banc : 350 mm
- Alésage de Broche 42 mm
- Distance entre pointe : 700 mm
- Diamètre sur la coulisse transversale : 175 mm
- Vitesse de broche : 18 de 45 - 2000 tr/min
- Puissance du moteur 10 CV
- Visualisation et cratérisation
- Poids approx. 1.7T
- Visu 2 axes Heidenheim
- Dimension : 2700x1200x1400 mm



Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement

Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Correspondance : 13 Bis Rue du Maréchal Lyautey 95620 PARMAN

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0033607688674 Tel : 0134733685

Prix HT de4800.00 €



Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement

Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Correspondance : 13 Bis Rue du Maréchal Lyautey 95620 PARMAN

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0033607688674 Tel : 0134733685



Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement

Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Correspondance : 13 Bis Rue du Maréchal Lyautey 95620 PARMAN

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0033607688674 Tel : 0134733685



Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091